

Rapport Cité de l'énergie

Ré-audit de la Commune de Romont

Chapitre 2: Demande de Demande de renouvellement du le label Cité de l'énergie®

Etabli le: 01.10.2014

La Commune de

Romont

Représentée par le Conseiller communal

Heinz Krattinger

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

Représentante de la Commune

Prénom Nom	Heinz Krattinger
Fonction	Conseiller communal
Adresse	Rte de la Parqueterie 4, 1680 Romont
Téléphone / Fax	026 652 43 33
e-mail:	krattingerh@romont.ch

Personne de contact de la Ville

Prénom Nom	Roselyne Décotterd
Fonction	Coordinatrice service technique
Adresse	Rue du Château 93, 1680 Romont
Téléphone / Fax	079 520 09 12
e-mail:	decotterdr@romont.ch

Plus d'informations

<http://www.citedelenergie.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/> (Page Energie de la Commune)

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Aline Savio-Golliard
Fonction Conseillère Cité de l'énergie
Adresse Place du Temple 5, CP 38, 1304 Cossonay
Téléphone / Fax 021 861 00 96
e-mail: aline.savio@bio-eco.ch

2.1 Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	443	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	222	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	333	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	237.4	Pt.	53.6 %

2.2 Bases pour l'évaluation

Principes et ancrage de la politique énergétique

- Vision à long terme de la politique énergétique et climatique : « Vivez la Ville au vert en étant soucieux des générations futures ».
- Positionnement clair de la commune dans le domaine de l'énergie.
- Intégration des enjeux énergétiques et climatiques dans la politique énergétique depuis (2010) : principes directeurs, objectifs quantitatifs et qualitatifs au niveau du territoire communal et de la commune (compétence propre).
- Plan communal des énergies depuis 2010 avec planification de secteurs énergétiques avec réseau de chauffage à distance à bois et incitation aux énergies renouvelables.
- Transversalité et complémentarité des politiques (politique territoriale et de mobilité : Plan directeur communal et plan directeur des circulations, politique énergétique et climatique : Plan communal des énergies et label Cité de l'énergie).

Réalisations

Mise en œuvre du Plan d'action de politique énergétique et climatique 2010-2013 :

Développement territorial

- Programme de politique énergétique yc programme d'actions avec des objectifs qui tendent vers la société à 2000W.
- Rôle incitateur et initiateur de projets de production d'énergies renouvelables (CAD bois, éolien, solaire, rejets thermiques). Plan communal des énergies (2010).
- Participation et implication aux réseaux locaux en matière d'énergie, de mobilité, de développement durable et d'urbanisme.
- Concept de gestion des déchets avec système pollueur-payeur.

Bâtiments, installations communaux

- Mise en œuvre des objectifs d'augmenter les énergies renouvelables avec la décision de raccorder les bâtiments communaux au chauffage à distance à bois et la consommation d'électricité de la majeure partie des bâtiments communaux 100% renouvelable.

- Relevés des consommations, analyse, exploitation et optimisation des bâtiments et infrastructures communaux avec le partenaire Energo.
- Extinction nocturne des lampadaires et passage au système Led.

Approvisionnement, dépollution

- Augmentation de la part des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire, nouveaux raccordements au CAD, augmentation des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques et PAC.
- Etude faite pour la valorisation des rejets thermiques de la future usine Nespresso avec réinjection dans le chauffage à distance à bois.
- Etude de potentiel en cours pour l'éolien pour deux secteurs (Glâne Nord et Glâne Sud).
- Contrôle des compteurs d'eau à distance (module radio). Indication de la consommation du semestre précédent sur la facture.
- PGEE réalisé et mesures appliquées. Rétention et infiltration exigées dans les permis de construire.

Mobilité

- Règlement du personnel et interne au conseil communal avec incitation à la mobilité douce.
- Gestion globale de la mobilité. Schéma de circulations en cours. Plan de principes mesures provisoire.
- Etude de requalification du centre-ville et concept zone 30km/h sur l'ensemble du territoire.
- Concept de stationnement réalisé sur l'ensemble du territoire, 2013.
- Réseau piétonnier dense et satisfaisant.
- Offres d'intermodalité : Publibike, Route du Cœur, carte journalière CFF, Mobility.

Organisation interne

- Engagement d'une collaboratrice du service technique avec tâches de délégué à l'énergie.
- Membres de la commission de l'énergie compétente et active.
- Formation continue dans le domaine énergie/climat suivie régulièrement.
- CHF 8.-/hab. alloués par année pour la politique énergétique communale.

Communication, coopération

- Plan de communication, première version
- Page Energie du site internet existant www.romont.ch/fr/admin/citeenergie/
- Collaboration avec les communes voisines et l'Association Glâne Veveyse pour des projets énergétiques et de mobilité
- Etude d'écologie industrielle en 2012 avec les entreprises de la ZI en Raboud.

Prochaines étapes (ce qui est planifié)

Développement territorial

- Contrôler l'atteinte des objectifs spécifiques 1x tous les 2 ans (cf programme de politique énergétique) et mise en place d'un système d'indicateurs pertinent.
- Mettre à jour le plan communal des énergies en fonction de l'évolution du chauffage à distance à bois.
- Finalisation du schéma directeur des circulations et du plan de stationnement.
- Intégrer les critères des quartiers durables dans les PAD et modifier le règlement d'urbanisme.
- Mise en place du contrôle d'exécution en matière d'énergie et mise à disposition de brochures de sensibilisation aux maîtres d'ouvrage.

Bâtiments, installations communaux

- Intégrer pour toutes les nouvelles constructions un standard élevé Minergie-P ou –A ou équivalent.
- Elaboration d'un concept d'assainissement selon les économies possibles.
- Raccordement des bâtiments communaux au chauffage à distance (dans la mesure du possible, emplacement)
- Mise en place de système économe en eau dans les bâtiments communaux.

Approvisionnement, dépollution

- Suivre les études en cours en matière de production d'énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque).
- Etudier la possibilité de créer un fond d'encouragement pour le raccordement au CAD par exemple
- Mise en œuvre de la récupération des rejets thermiques de l'usine Nespresso.
- Continuer la mise en séparatif des eaux usées et claires du réseau communal.
- Valoriser les biodéchets dès la mise en fonction de la nouvelle déchetterie via l'entreprise de biogaz Cotting.

Mobilité

- Finalisation des études de mobilité en cours : schéma directeur des circulations, requalification du centre-ville et plan zone 30km/h. Mise en œuvre des mesures qui en découlent.
- Initier un service de livraison à domicile.
- Mise en œuvre des places de vélos à l'usine Nespresso et à la gare.
- Participation à la semaine de la Mobilité une fois tous les deux ans.
- Information et communication sur le thème de la mobilité.

Organisation interne

- Créer la fonction de délégué à l'énergie avec l'intégration des tâches tirées des 6 domaines du catalogue eea dans le cahier des charges.
- Faire participer la commission énergie pour la mise en œuvre d'actions concrètes.
- Elaborer une directive d'achats responsables avec des critères énergétiques.

Communication, coopération

- Faire évoluer le concept de communication (supports de communication, responsables, calendrier, etc)
- Intégrer la dimension Cité de l'énergie dans le marketing de la commune.
- Organiser une séance d'échanges d'expérience avec d'autres commissions de l'énergie communales fribourgeoises.
- Organiser des actions uniques ou manifestation commune une journée coup de balai, une journée du soleil, etc
- Etudier la possibilité de subventionner des audits énergétiques.